

Agenda 21 scolaire du Pays Ajaccien : Le développement durable au cœur du débat

Rédigé par Charles Monti le Vendredi 20 Septembre 2013 à 18:23 | Modifié le Vendredi 20 Septembre 2013 - 18:48

En décembre dernier, l'Agenda 21 a été adopté à l'unanimité par le conseil communautaire de la CAPA afin d'en accompagner la réalisation en y intégrant les finalités du développement durable. Vendredi, les services de la CAPA, de l'inspection académique et les écoles primaires de la Résidence des îles, de Mezzavia et Sarrola-Mezzana ont signé la nouvelle convention avec pour objectif : engager les jeunes au sein d'une démarche de progrès environnemental et social. Une fête a réuni les enfants de l'école de la Résidence des îles.



L'Agenda 21 est un projet territorial de développement durable construit avec un centaine d'acteurs locaux et plus de 3 500 foyers du Pays Ajaccien. Il propose cinq mesures concrètes pour faire de l'école un des piliers du développement durable. La convention cadre entre CAPA et Rectorat a d'ores et déjà été signée, ceci afin d'accompagner les enfants, enseignants et personnels d'encadrement. Cette démarche de développement durable repose sur un programme d'actions qui visent à répondre aux problématiques économiques, sociales et environnementales identifiées par l'établissement.

Alimentation, santé, déplacements, déchets ou encore économie d'eau mais aussi solidarité entre les élèves et lutte contre l'échec scolaire sont plus que jamais au centre de la réflexion.

"Bien plus qu'un simple regroupement d'actions, l'Agenda 21 scolaire permet à la fois une gestion plus éco-responsable de l'établissement, tout en renforçant les enseignements disciplinaires et interdisciplinaires. L'élève, au cœur de l'action, développe des savoir-faire et des savoir-être pour devenir un citoyen responsable" explique Marie-Laurence Sotti, de la CAPA.

La convention signée, vendredi, à l'école primaire de la Résidence des îles formalise cette volonté d'impulser la dynamique du développement durable et de la citoyenneté des plus jeunes.

Création d'un conseil communautaire des enfants

Dans son allocution, le maire d'Ajaccio qui est également président de la CAPA a rappelé les objectifs de cette institution: *" La CAPA? C'est quand vous buvez l'eau potable, votre douche, les déchets ménagers, mais aussi lorsque vous prenez les transports scolaires. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de prendre le car ensemble. Vous savez pourquoi? Parce que les transports collectifs c'est bon pour la planète. On utilise moins de pétrole mais surtout parce que cela permet de rouler et passer du temps ensemble. J'en profite pour remercier les enseignants et l'ensemble des agents municipaux de l'école. Si nous pouvons démarrer aujourd'hui l'Agenda 21, c'est aussi parce que vous êtes tous engagés pour faire de l'école un lieu de partage, de solidarité, de citoyenneté..."*

Le maire d'Ajaccio a annoncé la création d'un conseil communautaire des enfants pour mieux faciliter les rencontres entre écoles participant à l'Agenda 21. Il a également évoqué la proposition qu'il fera au conseil



général de la Corse-du-Sud afin de réaliser une piste cyclable après celle de la Parata et enfin, dès la fin des travaux de la station d'épuration des Sanguinaires, une journée portes ouvertes y sera organisée. 800 enfants sont déjà inscrits.

Une grande fête du développement durable a été organisée à l'école de la résidence des îles vendredi, avec de nombreux ateliers mis en place par la CAPA sur les thématiques de l'eau, des déchets et de l'énergie. Cela permettra d'amorcer le travail pédagogique et la sensibilisation des enfants.

J.F.

Source :
<http://www.corsenetinfos.fr>